







SESSION D'INFORMATION

LES CLES POUR REUSSIR SA TRANSITION NUMERIQUE

En partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat Île-de-France - Paris

16 janvier 2023 14H30 - 16H00 VISIO-CONFERENCE













Nathalie ROUX, Responsable du pôle mutations économiques, Direction Acteurs économiques et Gestion des compétences

PROGRAMME

Métiers

Artisanat

Elliot PORGO, Oriane DI CRESCENZO, conseillers numériques des entreprises

- TPE / PME : découvrez l'appui à la transition numérique du Plan France Relance
- Artisans : pour répondre aux enjeux de la digitalisation sans vous détourner de votre cœur de métier, découvrez l'appui à la transition numérique de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France - Paris

Echange avec les entreprises



Nathalie ROUX

Responsable du pôle mutations économiques





Votre contact Nathalie Roux nathalie.roux@epec.paris 07 56 00 94 37

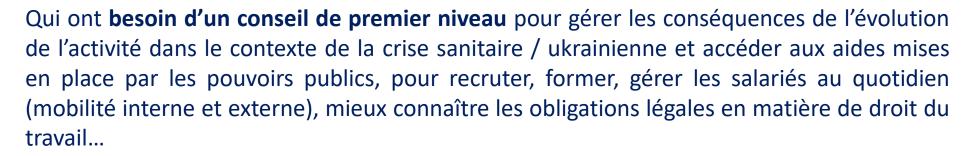
Pour les dirigeants de TPE / PME parisiennes

En particulier de moins de 50 salariés

En particulier, dans les secteurs :

- du Commerce de détail indépendant
- de l'Hôtellerie-Restauration

mais sans exclusive



Nous proposons:

- Un conseil personnalisé par téléphone, en rendez-vous individuel sur site ou dans l'entreprise
- Une mise en relation avec des professionnels du territoire parisien, régional, national pour répondre à des questions spécifiques
- Des sessions d'information en visio-conférence pour partager ses interrogations et se professionnaliser à distance, des ateliers pratiques en petit groupe pour travailler une thématique avec un expert
- Des ressources en ligne : www.epec.paris Nos sessions d'information et une Lettre d'information mensuelle







Elliot PORGO, Oriane DI CRESCENZO Conseillers numériques des entreprises



Webinaire

LES CLES POUR REUSSIR SA TRANSITION NUMERIQUE

SESSION D'INFORMATION LUNDI 16 JANVIER 2023





Intro

Votre présence sur le web est aujourd'hui indispensable!



Un atout incontournable pour développer son activité et répondre aux usages actuels

A intégrer à votre stratégie globale pour :

- Être visible
- Trouver de nouveaux clients
- Fidéliser votre clientèle
- Faciliter votre gestion quotidienne





Et concrètement?

CRÉATRICE DE VÊTEMENT,

Actions

- Développer le référencement de sa boutique : annuaires et les moteurs de recherche
- Mise en valeur de ses produits en ligne : notamment la qualité de ses photos sur compte Instagram.

Résultats

- + 300 abonnés sur Instagram
- + 30% de fréquentation boutique / ventes

FLEURISTE,

Actions

- Création d'un site internet marchand : qui lui permet d'expédier en moins de 24h dans toute la France.
- > Promotion du site sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram alimentés quasi quotidiennement

Résultats

+ 10 à 15% de chiffre d'affaires supplémentaire depuis le lancement



Et concrètement?

ENTREPRISE DE MENUISERIE,

Actions

> Tester la publicité en ligne : sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram

Résultats

+ 20% d'activité en période estivale

CHAUFFEUR VTC cible BtoB,

Actions

- Création d'un Google Business Profile (anciennement GoogleMyBusiness): référencement local avis
- Création d'un site internet : présentation de son offre demande de devis et réservation en ligne
- Création d'un compte LinkedIn: pour développer des partenariats

Résultats

+ 15% d'activité avec une clientèle plus qualifiée



A chaque métier, une stratégie digitale et ses outils

Pour exemples:



ALIMENTAIRE

✓ Click-and-collect, livraison...



BÂTIMENT

✓ Demande et signature de devis en ligne



SERVICES

✓ Réservation en ligne



FABRICATION / METIERS D'ART

√ Vente en ligne (e-shop, plateforme)



TPE / PME : découvrez l'appui à la transition numérique du Plan France Relance



Numérisation des entreprises pour le tourisme

Dans le cadre du plan tourisme "Destination France" et de l'initiative France Num, les CMA et les CCI proposent à 10000 TPE-PME* contribuant à l'attractivité touristique du territoire de bénéficier d'un diagnostic individuel de maturité numérique accompagné d'un plan d'action pour développer leur activité avec le numérique.

Ce dispositif est:



100% pris en charge par l'Etat et votre CMA ou CCI.



Disponible jusqu'en septembre 2023



Soumis à des **critères d'éligibilité**



^{*} Répondant aux critères d'éligibilité de la convention

Qu'est-ce qu'un diagnostic individuel de maturité numérique?

Il s'agit de construire conjointement, avec un conseiller de la CMA ou de la CCI un plan d'action qui pourra vous permettre de :

- Analyser la visibilité de votre entreprise en ligne
- Définir les outils numériques adaptés à vos besoins et qui permettent un réel retour sur investissement dans votre domaine d'activité
- Identifier les aides financières et subventions existantes simples d'accès pour financer vos achats et investissements numériques.





Qui peut bénéficier de cet accompagnement ?

Les TPE- PME

- Du secteur de l'hébergement et de la restauration ;
- Les parcs et activités de loisirs ;
- Les artisans d'art ;
- Les entreprises artisanales relevant des métiers de bouche;
- Les entreprises artisanales relevant des métiers de fabrication.



Les entreprises ayant bénéficié de ces diagnostics en 2020 ou en 2021 ne sont pas éligibles.

Aussi, les entreprises artisanales :

- Liées à une activité de réparation, de service aux particuliers et aux entreprises;
- Localisée dans un territoire dépendant de l'activité touristique;
- Ayant développé une activité de démonstration de savoir-faire (visite d'entreprise ou ateliers de découverte.)



Le diagnostic conventionné

Destination France : numérisation des entreprises pour le tourisme

Comment se déroule cet accompagnement ?

- ler échange : Vous présentez votre entreprise et exprimez vos besoins. Le conseiller évalue la maturité numérique de votre entreprise et l'usage de vos outils.
- 2e échange : Le conseiller vous présente un plan d'actions et les actions prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer la numérisation de votre entreprise. Il vous informe également des aides et dispositifs existants; notamment ceux de la Région et de France Num.
- 3e échange: Le conseiller et vous-même réalisez le bilan des actions réalisées et identifiez si votre entreprise a besoin d'autres accompagnements.



A noter: Ces échanges peuvent avoir lieu dans l'entreprise, à la CCI ou à la CMA ou à distance (visioconférence ou téléphone).



Le diagnostic conventionné

Destination France : numérisation des entreprises pour le tourisme

Comment faire la demande?

Afin d'obtenir le diagnostic individuel de maturité numérique, vous devez simplement vous adresser à votre CMA ou à votre CCI.

<u>Artisan(e): Contactez un conseiller numérique CMA</u>

Commerçant (e): Contactez un conseiller numérique CCI

Afin de vous donner une idée,

Consulter ce Plan d'action (pdf; 651 ko)

Réalisé par la CMA de l'Ile de La Réunion, publié avec l'aimable autorisation de Sophie Fontaine, dirigeante de l'entreprise l'<u>Atelier</u> <u>LANSEI</u> créée en avril 2020 à la Rivière Saint-Louis et spécialisée dans la fabrication artisanale de bijoux, de vêtements et d'objets décoratifs.



L'aide IDF

Le chèque numérique pour un commerce connecté



Le Chèque numérique

Bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 1 500 € de la Région Ile-de-France.

Pour développer l'activité des artisans et commerçants* de proximité grâce au digital, 3 objectifs :

- Améliorer leur gestion digitale,
- Générer du flux en boutique via du marketing digital,
- Booster leurs ventes grâce au e-commerce.

Type de dépenses éligibles :

Logiciel de gestion, Publicité en ligne, Référencement, Création de site internet, Application de fidélisation, Vente en ligne : click and collect, marketplace...

* Entreprise de moins de 20 salariés

Financement de:



50% de vos **dépenses numériques** de fonctionnement **ou** d'investissement



Disponible jusqu'en fin 2023



Soumis à des critères d'éligibilité



<u>www.iledefrance.fr/cheque-numerique-</u> pour-un-commerce-connecte



L'offre CMA IDF

Artisans : Découvrez l'appui à la transition numérique de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France - Paris



L'offre numérique de la CMA

Etape 1 : Evaluer sa situation

L' AUTODIAGNOSTIC

Etape 2 : Se faire accompagner

Les DIAGNOSTICS & RDV CONSEIL

Etape 3 : Développer ses compétences

Les FORMATIONS

Etape 4 : S'informer et progresser

Les WEBINAIRES



Diagnostic gratuit pour les entreprises éligibles



RDV Conseil Expert pour du suivi ou les entreprises non éligibles



L'autodiagnostic

En 10 minutes, évaluez gratuitement le niveau de maturité numérique de votre entreprise

Un questionnaire, 6 thèmes pour analyser :

- votre visibilité sur le web
- vos outils numériques
- vos compétences dans le domaine
- vos démarches commerciales
- vos échanges de données informatisées

A la clé:



Une fiche détaillée avec vos résultats et les points d'amélioration à travailler



Mise en contact avec un conseiller expert numérique pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

<u>Artisan(e)</u>: Faites votre autodiagnostic numérique



Les diagnostics & RDV conseil

Via l'offre PASS CMA liberté IDF

Le RDV EXPERT Conseil

Jusqu'à 4 heures d'accompagnement par an avec un conseiller numérique de la CMA.

La FORMATION, deux proposées en numérique

- Améliorer le référencement naturel de son site Internet Connaître les techniques pour augmenter le nombre de visites sur son site Internet en améliorant sa visibilité et son positionnement sur les moteurs de recherche (SEO).
- Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux Identifier les outils pertinents pour son activité Définir sa stratégie à des fins commerciales et marketing Mettre en place un profil et ouvrir une page professionnelle

Pour?



Un diagnostic numérique des entreprises artisanales non éligibles à la convention Destination France



La mise en place d'une action spécifique ou d'un suivi



Hors Pass CMA IDF les prestations sont tarifées : le diagnostic de 2 heures sera facturé 120€ l'heure de conseil 70€.

Les formations

Apprendre pour mettre en œuvre votre stratégie numérique en toute autonomie

L'offre de formation de la CMA IDF, au programme :

- Créer son site internet (Wordpress, Woocommerce, PrestaShop)
- Améliorer son référencement naturel SEO
- Mettre en place des campagnes Google Ads
- Comprendre et utiliser efficacement les réseaux sociaux
- Maîtriser les bases du graphisme ou la photographie numérique
- Créer une campagne e-mailing



Découvrir nos formations Multimédia



Les webinaires

Pour s'informer et progresser

L'indispensable du numérique :

Des webinaires de 50 minutes pour aborder de manière très concrète des solutions pour vendre, travailler, communiquer, échanger avec vos clients ou salariés, gérer votre entreprise...

- Un rendez-vous proposé par le réseau des CMA et France Num
- Accessibles à tous, quel que soit votre niveau ou votre activité.
- Animés par des conseillers experts numériques

Pour consulter le calendrier et pour vous inscrire rendez-vous sur le site :



www.indispensable-du-numerique.fr/



Le Pass CMA liberté

L'offre d'abonnement de la CMA IDF









Parlons numérique! Un moment d'échange



L'équipe numérique CMA IDF-Paris

Contacts

Elliot PORGO:

01 53 33 53 59 - elliot.porgo@cma-idf.fr

Oriane Di CRESCENZO:

01 53 33 53 08 - oriane.dicrescenzo@cma-idf.fr







ECHANGE AVEC LES ENTREPRISES

Lorsque vous parlez de création d'un site Internet, vous appuyez concrètement l'entreprise ou vous l'orientez vers un prestataire ?

- Ça va dépendre de ce que souhaite faire l'artisan et du temps qu'il est prêt à y accorder.
- Trois choses à évaluer avant : les compétences qu'il a en termes d'informatique et de numérique et l'argent dont il dispose.
- S'il souhaite créer un site Internet par lui-même, nous allons l'orienter vers les outils qui vont être le plus adaptés, les CMS les plus adaptés, les logiciels de création de site Internet les plus adaptés en fonction des compétences qu'il a ou l'aider à structurer un cahier des charges.
- S'il ne souhaite pas faire son site Internet lui-même, on peut l'orienter vers des prestataires en interne à la CMA ou vers France Num qui répertorie l'ensemble des activateurs en Île-de-France et qui peuvent accompagner les entreprises dans la création de leur site.

Par rapport à l'abonnement de 19,90€ par mois, est-ce pour un engagement d'un an, ou est-il possible pour un ou deux mois ?

- L'abonnement est sans engagement, à partir du moment où vous avez déjà créé votre entreprise.
- Vous pouvez le prendre pour un mois et ensuite le résilier.

Je vends en ligne des vêtements adaptés pour les patients qui sont en traitement de pathologie lourde comme la chimiothérapie, la dialyse afin d'améliorer leur confort. Ce sont des vêtements qui leur permettent de rester habillés pendant les soins (soins généralement en ambulatoire) avec des ouvertures spécifiques à ouvrir pour donner aux soignants l'accès au dispositif médical (cathéter, fistule...). Ma fabrication se fait à l'étranger, au Portugal, et je vends sur Marketplace mais aussi dans des hôpitaux et des associations, donc je n'ai pas de magasin physique.

Mon activité est uniquement sur Internet, est-ce que je suis éligible ?

Vous n'êtes pas éligible au Chèque numérique.

Je suis salariée d'une société qui développe un prototype de borne interactive à destination du BTP.

Dans le diagnostic numérique, en quoi va consister l'accompagnement concernant le cahier des charges ?

Comment puis-je trouver de l'aide au sein de vos différents organismes ?

- La CMA offre un modèle de cahier des charges, une trame rédigée.
- Lors de l'accompagnement, vous êtes aidé à définir les grandes lignes de votre projet pour que la personne que vous allez solliciter pour avoir un devis comprenne l'envergure du projet et soit en capacité de vous donner un devis chiffré juste et détaillé.
- Une fois les devis reçus, nous pouvons analyser et comparer ensemble les offres pour vous aiguiller sur le plus pertinent par rapport à votre besoin.
- Pour les spécificités techniques, Il y a aussi l'accompagnement pour la mise à jour de l'application qui vous sera utile, vers quel style d'abonnement s'orienter.

Je suis pâtissier traiteur avec 30 ans d'expérience. Nous avons un hébergeur et avons mis en place du « Click and Collect ». Nous avons une base client et un logiciel de facturation mais il n'y a aucune application qui semble proposer la facturation, le devis commande et le « Click and Collect ».

Est-ce que le la CMA peut me conseiller pour un logiciel de facturation adapté à la branche par exemple ?

- Avez-vous pris contact avec la Confédération de la pâtisserie pour voir comment il pourrait solutionner le problème ou à minima vous aider en la matière ?
- Il semble nécessaire d'avoir un rendez-vous avec votre organisation professionnelle.